

*Questions orales*

davantage de consultations, comme la réunion dont je viens tout juste de parler et qui aura lieu à Paris samedi.

**M. Preston Manning (Calgary-Sud-Ouest, Réf.):** Monsieur le Président, les Canadiens ne veulent pas seulement être consultés. Ils veulent avoir leur mot à dire dans les décisions clés qui touchent la sécurité de nos forces en Bosnie. Le Canada a inventé le maintien de la paix, il a été un élément important dans toutes les missions clés des Nations Unies et nos soldats se sont vu attribuer certaines des missions les plus dangereuses dans l'ex-Yougoslavie.

Le fait que le Canada n'a pas vraiment voix au chapitre dans la prise de décisions touchant directement nos soldats est complètement inacceptable pour la Chambre des communes et la population du pays.

Si le gouvernement décide que nos troupes resteront en Bosnie, décision à laquelle nous nous opposons complètement, posera-t-il au moins comme condition du maintien de nos troupes de faire partie du groupe de contact?

**L'hon. David Collenette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants, Lib.):** Monsieur le Président, sans trop entrer dans les détails, la réponse est non.

Il existe un groupe qui a très bien fonctionné ces derniers mois, qui s'élargit et qui se réunira de nouveau samedi. Ce groupe est formé des pays fournisseurs de troupes.

• (1430)

J'ai assisté à d'autres réunions de ce groupe ces derniers mois. Ce sera un organisme décisionnel; c'est un organisme décisionnel.

Le député ergote en disant qu'avoir son mot à dire ne signifie pas faire des consultations. Le fait est que si nous avons un mot à dire, nous avons un mot à dire. Le député ne se souvient évidemment pas que lorsqu'il a été question du recours à la force de frappe aérienne de l'OTAN, le Canada n'a pas seulement été consulté, il a même pris part au processus décisionnel et a refusé de donner son approbation jusqu'à ce que certaines conditions clés eurent été remplies. Ces préoccupations étaient valables alors, elles le sont maintenant et elles le seront encore dans les semaines à venir.

\* \* \*

[Français]

## LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

**M. Gaston Leroux (Richmond—Wolfe, BQ):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances et ministre responsable du développement régional au Québec.

Le gouvernement fédéral s'apprête à revoir l'ensemble de ses interventions en matière de développement régional. Désormais, le Bureau fédéral de développement régional concentrera ses interventions autour d'un seul programme destiné aux PME, tout

en réduisant ses budgets d'aide de 60 p. 100. Par le projet de loi C-91 sur la Banque fédérale, Ottawa entend signer directement des accords avec des organismes relevant de la responsabilité du Québec.

Comment le ministre responsable du développement régional au Québec peut-il parler d'harmonisation des activités fédérales-provinciales, alors qu'il s'apprête, par le projet de loi C-91 entre autres, à intervenir, voire même agir comme mandataire d'organismes québécois de développement régional, et ce, par-dessus la tête du Québec?

**L'hon. John Manley (ministre de l'Industrie, Lib.):** Monsieur le Président, le député comprend très mal ce projet de loi qui crée, entre autres, un nouveau mandat pour la Banque fédérale de développement.

Je peux lui dire qu'entre la banque et les organismes de développement régional au niveau fédéral, il y aura une très bonne coopération qui aidera les PME partout au Canada, mais particulièrement au Québec.

**M. Gaston Leroux (Richmond—Wolfe, BQ):** Monsieur le Président, comme je l'évoquais en cette Chambre, on reconnaît là le vrai responsable du développement régional du Québec, c'est-à-dire un ministre de l'Ontario.

Alors que le Québec décentralise et régionalise de plus en plus ses actions, doit-on comprendre, par la mise en place de la nouvelle mission qui lie le Bureau fédéral et la Banque fédérale de développement, que le ministre, grâce au cher fédéralisme flexible évoqué par le ministre des Affaires intergouvernementales hier, met sur pied un organisme central canadien qui accroît les chevauchements et les dédoublements et attaque de front la politique de développement régional du Québec?

**L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec), Lib.):** Monsieur le Président, il faut dire que la question du député, un député que je respecte beaucoup, est tout à fait ridicule.

D'abord, lorsqu'on pose une question sur la Banque fédérale de développement, on pose la question au ministre, c'est pour cela qu'il a répondu. Maintenant, lorsqu'on pose une question en ce qui concerne le développement régional, c'est-à-dire le Bureau fédéral de développement, il me fait plaisir de répondre.

Tout d'abord, il me fait plaisir de dire qu'on a demandé au Québec s'il voulait s'harmoniser avec nos politiques et c'est maintenant à lui de nous répondre, car la balle est encore dans le camp du Québec.

Deuxièmement, on a répondu aux demandes des instances locales pour nos opérations.

Troisièmement, lors d'un colloque annuel tenu par l'Université de Chicoutimi à Québec il y a deux semaines, on a demandé au Québec de faire exactement ce que nous faisons maintenant au fédéral. Alors, le député devrait écouter ses concitoyens.